# Burundi : Création d’un Comité technique chargé de la mise en place de la CVR

@rib News, 14/06/2011Le Chef de lâ€™Etat burundais Pierre Nkurunziza vient de crÃ©er un ComitÃ© technique chargÃ© de la prÃ©paration de la mise en place de la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation, peut-on lire dans un dÃ©cret signÃ© lundi 13 Ã  Bujumbura.Selon le dÃ©cret, ce ComitÃ© est composÃ© de sept membresÂ : M. KAVAKURE Laurent (PrÃ©sident), Mme NKINAHAMIRA Pascasie (Vice-PrÃ©sident), M. SINDAYIGAYA Jean Marie (SecrÃ©taire), M. NDARUBAGIYE LÃ©once, Me SEGATWA Fabien, Mme BIZIMANA Clotilde, et M. MUKURI Melchior.Selon le dÃ©cret, ce ComitÃ© est en outre chargÃ© de :- RÃ©flÃ©chir et proposer des orientations mÃ©thodologiques de la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation ;- Visiter les expÃ©riences des autres pays en vue de dÃ©gager des options utiles au Burundi ;- Adapter les textes lÃ©gislatifs et rÃ©glementaires aux conclusions issues du rapport sur les Consultation populaires, notamment la Loi nÂ° 1/18 du 27 dÃ©cembre 2003 portant mission, composition et fonctionnement de la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation ;- DÃ©termine le budget de fonctionnement de la Commission ;- Proposer des critÃ¨res pour la dÃ©signation des membres de la Commission.Le ComitÃ© Ã©tablit le cadre de rÃ©fÃ©rence incluant la mÃ©thodologie, lâ€™organisation et le chronogramme d activitÃ©s et les moyens nÃ©cessaires pour rÃ©ussir sa mission et peut se faire appuyer par une Ã©quipe dâ€™experts en cas besoin.Le ComitÃ© a un mandat de trois mois Ã  lâ€™issue duquel il transmet son rapport au PrÃ©sident de la RÃ©publique. Le rapport sera analysÃ© et exploitÃ© par les institutions nationales et partenaires concernÃ©s, prÃ©cise le dÃ©cret. [MG]